



Loi RGDP : Si vous ne souhaitez plus recevoir notre infolettre merci de nous le signaler par courriel

des nouvelles... une petite sélection sans oublier les autres personnes en attente de régularisation et/ ou de travail

De dossier en dossier !

A peine 10 mois pour mettre en route toutes les promesses apportées par l'obtention d'un premier titre de séjour : emploi, droits sociaux, demandes de logement, avec toutes les démarches que cela implique, et voilà qu'il faut déjà replonger dans le renouvellement de ce titre de séjour tant attendu.

Il faut d'abord obtenir un RV en préfecture : démarche insolite, le RV est à prendre uniquement par internet et le seul créneau ouvert est le dimanche à minuit...

Mais ça y est, chaque membre de la famille M. a RV en préfecture en mai, des RV différents, même pour le couple, il n'a pas été possible d'avoir le même RV....

La liste des pièces à réunir est moins longue que pour la première demande mais tout de même imposante...

Les CDD précaires, renouvelés de 2 jours en 2 jours, pour Mme M. (agent de soins en ehpad, sur des financements spéciaux Covid, eux-mêmes précaires) donnent lieu à une masse impressionnante de bulletins de salaires, la machine à photocopier chauffe...

Il leur a fallu suivre les 4 journées de l'OFII pour obtenir le « contrat d'intégration républicaine », indispensable pour renouveler les titres de séjour.

Des difficultés d'emploi pour Mr M., l'attente d'une carte vitale depuis 6 mois pour Mme M. (malgré de nombreuses démarches au près de la CPAM), l'absence de réponse des HLM à la demande de logement déposée en août dernier....autant de soucis qui n'auront pas, on l'espère, de conséquences négatives sur le dossier.

Ils ont bon espoir, et espèrent même un titre de séjour pluriannuel qui permettrait de souffler et de s'installer.

N., la fille aînée, confirme son beau parcours : après avoir obtenu son bac, son diplôme d'aide-soignante, elle est maintenant embauchée en CDI comme aide-soignante dans un ehpad, très épanouie dans son travail...et dans sa vie privée (chut!)

Pain Pomme

Le jeudi 1er avril des dizaines d'élèves rassemblés sous le préau de l'Externat pendant l'heure du « pain-pomme » ont pu ainsi être sensibilisés aux actions de VSSA. « T* », originaire d'Angola, a pu répondre à leurs questions : « Tu viens d'où ? Pourquoi tu es partie ? Comment tu as fait ? comment tu fais ici?... un contact facile, tout en simplicité. Un grand merci aux élèves, leurs parents et professeurs pour la collecte remise à VSSA.

Une belle vente au profit de l'association

- 65 cartons de vins !
- 380 kg de fromage !
- plusieurs dizaines de pots de confiture !

Merci à toutes les « petites mains » qui ont permis de mener à bien cette distribution

Et encore des sacs de fromage !



Si les conditions sanitaires le permettent **L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE** de l'association se déroulera « en présentielle » en Juin. Sinon nous procéderons par courriel comme l'an dernier. Nous vous tiendrons informés.

Le cas douloureux d'Emmanuel

Dépourvu de titre de séjour et de ressources depuis janvier 2020, suite à une OQTF, contre laquelle il a déposé un recours, Emmanuel a été soutenu par VSSA et l'association St Vincent de Paul. Cette aide avait un coût élevé car E. disposait d'un logement HLM obtenu quand il avait des ressources. Il n'était pas tenable de continuer à payer un loyer important. Des membres de VSSA ont cherché une autre solution et l'ont trouvée, providentiellement peut-on dire, en se mettant en relation avec l'association APARDAP : il s'agit d'un petit F1 au loyer abordable, situé dans un quartier calme de St Martin d'Hères. VSSA en est le locataire et met le logement à disposition d'E.

E a dû quitter son deux-pièces cuisine pour ce studio qui ne pouvait contenir tous ses meubles. Il a dû se séparer de pas mal de choses et VSSA a équipé rationnellement ce petit logement. Des bricolages assurés par des bénévoles ont complété l'installation. E a désormais un logement dont les frais sont garantis par VSSA. Plus tard une autre personne pourra en bénéficier.

Pour E., dont les dettes antérieures ont été épongées, ce logement est le gage d'un redémarrage, mais celui-ci reste suspendu à l'audience du Tribunal Administratif qui doit statuer sur le recours contre l'OQTF. En cas de victoire, E. pourra travailler avec sa qualification de soudeur. Sinon, ce sera la poursuite de la procédure en faisant appel. Par ailleurs, E. très déstabilisé par ce qui lui est arrivé depuis un an doit retrouver un meilleur état de santé. Son nouveau logement étant à St Martin d'Hères, la paroisse de St Thomas recherche des paroissiens pouvant l'entourer.

Deux nouvelles demandes pour un minimum de vie décente. Nous venons de donner notre accord pour aider financièrement

- une maman d'origine de Côte d'Ivoire et sa petite fille de 3 ans, sans ressource (demande faite par son assistante sociale)
- une maman de 5 enfants de 7 à 17 ans (originaire du Congo) dont la demande d'asile a été rejetée. Cette famille est soutenue par un collectif d'enseignants (école primaire, collège et lycée où sont scolarisés les enfants). Nous apportons notre petite contribution mensuelle.

L'avantage d'une association comme la nôtre est qu'elle peut donner un peu d'argent liquide, pour un minimum décent, sans tout un dossier administratif.